

BREAKING NEWS

HANDICAP, ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ.

THÉMATIQUE

Participation des personnes présentant une déficience intellectuelle dans leur processus d'insertion professionnelle et rôle du travail social



QUESTION DE RECHERCHE

« Comment les TS peuvent favoriser la participation des personnes présentant une DI légère à moyenne dans leur transition vers la vie professionnelle ? »

ANALYSE

La société actuelle classe les personnes en fonction de leur capacité. Les personnes présentant une déficience intellectuelle sont considérées à travers leur incapacité à répondre aux demandes de la société. C'est donc à eux de s'adapter et non à leurs contextes.

Lors d'une démarche d'insertion professionnelle, les personnes concernées font face à de nombreux freins : manque de formation, d'accessibilité, d'opportunité, d'orientation, un parcours prédéterminé, une vision des employeurs stéréotypée ...



LES AUTEURS LUDOVIC PITTET
ET MARTIN RACINE (DE GAUCHE
À DROITE)

PISTES D'INTERVENTIONS

- Travail en réseau
- Considération du contexte dans le diagnostic
- Valorisation des compétences de la personne
- Généralisation d'outils inclusifs (ex. FALC)
- Sensibilisation de la société
- Réflexion éthique pour les professionnels

ENJEUX POUR LES TS

- Réflexion éthique dans l'accompagnement
- Participation des personnes dans leurs choix personnels et professionnels
- Favoriser l'autodétermination des personnes concernées
- Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap

DISCUSSION

- Importance de l'interprofessionnalité
- Omniprésence du milieu médical
- Rôle essentiel des TS
- Transition complexe
- limites à la responsabilisation des personnes

AUTEUR.ES UTILISÉ.ES

- B. Bouquet
- A. Veyre & G. Petitpierre
- M. Piecek, J-P. Tabin, C. Perrin & I. Probst
- V. Antonin-Tattini
- A. Tessari Veyre, C. Besuchet, S. Biondo, E. Thommen



NOUS REMERCIONS L'ONU POUR LA CDPH

LA SOCIÉTÉ SE DOIT DE CONSIDÉRER TOUT SES MEMBRES AVEC LA MÊME DIGNITÉ, LE MÊME RESPECT ET NOUS PORTERONS AU MIEUX POSSIBLE LA VOIX DE CELLES ET CEUX DONT LA PAROLE N'EST ENCORE PAS ASSEZ PRISE EN COMPTE !

AUTRES INFORMATIONS SUR :

[HTTPS://WWW.ADMIN.CH/GOV/FR/ACCUEIL/DOCUMENTATION/COM MUNIQUES.MSG-ID-88642.HTML](https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/com_muniques.msg-id-88642.html)